

## **Mandat**

### **Objet du groupe de travail**

Les bâtiments sont la principale source de demande en énergie et en matériaux et ils contribuent grandement aux émissions de gaz à effet de serre. Ce groupe de travail vise à positionner les architectes du pays comme chefs de file en matière de conception, de construction et d'exploitation de bâtiments durables dans l'objectif ultime d'en assurer la neutralité en carbone.

### **Buts**

1. Ralentir la croissance des émissions de gaz à effet de serre.
2. Effectuer un tournant majeur de sorte que tous les nouveaux bâtiments et projets de rénovations majeures soient conçus de façon à atteindre les objectifs suivants de réduction de la consommation énergétique, des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation de combustibles fossiles :  
  
une réduction immédiate de 50 % de la moyenne régionale pour tous les types de bâtiments  
une réduction de 60 % d'ici 2010  
une réduction de 70 % d'ici 2015  
une réduction de 80 % d'ici 2020  
une réduction de 90 % d'ici 2025  
la neutralité en carbone d'ici 2030 (sans utilisation de combustibles fossiles émettant des gaz à effet de serre pour l'exploitation des bâtiments).
3. Que la superficie de bâtiments existants faisant chaque année l'objet de rénovations permette de réduire d'au moins 50 % la consommation de combustibles fossiles émettant des gaz à effet de serre (une réduction de 50 % de la moyenne régionale, grâce à l'utilisation de stratégies de conception novatrices, à l'emploi de technologies utilisant des sources renouvelables ou à l'achat d'un maximum de 20 % d'énergie renouvelable).
4. Faire preuve de leadership dans l'exercice de notre profession et exercer une influence positive sur la façon dont les praticiens, les ingénieurs, les entrepreneurs et les concepteurs considèrent les bâtiments.

### **Objectifs**

- Déterminer les types de renseignements dont les architectes ont besoin pour être mieux en mesure de concevoir des bâtiments durables et de défendre les stratégies de construction durable.
- Classer les renseignements par catégories et préciser les sources.

- Recueillir et regrouper l'information pour aider les architectes à concevoir des bâtiments, des aménagements et des collectivités en assurant un rôle de leadership dans l'atteinte de la neutralité en carbone.
- Aider les architectes à mieux comprendre et à utiliser les stratégies de chauffage, de refroidissement, de ventilation et d'éclairage naturels, et à recourir davantage aux sources d'énergies renouvelables telles que l'énergie solaire (systèmes photovoltaïques, chauffage de l'eau, etc.), l'énergie éolienne, l'énergie tirée de la biomasse ou à d'autres sources d'énergie non basées sur le carbone.
- Utiliser une plate-forme Wiki, ou autre plate-forme similaire pour rassembler l'information. Cette plate-forme doit être conviviale et facile à alimenter, à consulter et à mettre à jour.

**Composition du groupe de travail** (architectes bien renseignés, intéressés et provenant de diverses régions)

1. Représentation régionale  
Les membres doivent manifester un intérêt envers les activités du groupe de travail; leur sélection doit tenir compte des différentes conditions climatiques du Canada.
2. Professionnels de la relève  
Architectes de moins de 45 ans qui ont fait preuve de leadership dans le domaine de la construction de bâtiments durables.
3. Sections régionales  
Un représentant des sections régionales.
4. Contacts organisationnels  
Le groupe de travail établira des contacts avec des organismes parallèles tels que le CBDCa et intégrera un lien vers leurs sites Web. Cependant, le groupe de travail ne doit être composé que d'architectes qui manifestent un grand intérêt pour la conception durable et qui souhaitent contribuer au développement de ressources utiles pour les architectes et les autres professionnels.
5. Liaison avec le conseil d'administration  
Le conseil d'administration de l'IRAC désignera un chargé de liaison au sein du groupe de travail afin d'assurer que ce dernier fasse entendre sa voix au niveau national.

**Résultats attendus** (qui devront être réalisés) au cours des 12 prochains mois

- Création d'un site Internet présentant les objectifs du Défi 2030 et sa raison d'être, en plus de comprendre un tutoriel.
- Collaboration avec le service des communications de l'IRAC afin de peaufiner la trousse média, initialement conçue pour les architectes, puis pour les clients et les municipalités.

- Développement d'une base de données sur les coûts et les avantages des stratégies de conception durable intégrées qui fonctionnent.
- Création d'un réseau misant sur l'encadrement et le mentorat entre pairs, permettant aux architectes de faire part de leurs expériences et d'apprendre les uns des autres.

**Budget du groupe de travail**

15 000 \$ à 20 000 \$ pour tenir une réunion en personne et un certain nombre de conférences téléphoniques et embaucher un développeur de site Web qui travaillera de concert avec le webmestre de l'IRAC pour mettre en ligne le site du Défi 2030 et l'intégrer au site Internet de l'IRAC.